Rentrée scolaire 2023-2024

Inscription : la fiche d'inscription se trouvera dans le guide de rentrée distribué par l'école.

Vous pourrez toujours inscrire vos enfants :
- au mois avec facturation mensuelle.
- aux tickets pour les enfants qui ne mangent pas régulièrement.

Vente des tickets : Vous pouvez soit envoyer un mail avec votre demande et faire un virement, soit déposer votre demande dans la boîte aux lettres située devant l'école avec votre paiement (chèque ou espèces). Les tickets seront mis dans le sac de votre enfant. Pour venir au bureau vous pouvez soit prendre rdv soit sonner à l'entrée avant d'avancer jusqu'à l'entrée (sonner à « vacances loisirs »).

Les absences sont à signaler par mail à cette adresse : rstlethou@gmail.com ***avant 9h00***. Pensez à indiquer le nom, prénom, la classe de votre enfant et le ou les dates où il ne mangera pas.

Allergies : En cas d'allergie alimentaire, pensez à nous faire parvenir le PAI à jour pour la rentrée.

Contact : rstlethou@gmail.fr

Informations SIVOS et RSTL

Madame, Monsieur,

Le SIVOS a décidé de participer à l'opération « Ma cantine à 1 € » proposée par l'État pour soutenir les familles dont les revenus sont contraints. La mise en place est effective depuis le 1er septembre 2022.

La convention que nous avons signée est prévue pour une durée de trois ans. Nous ne savons pas si elle sera reconduite à ce terme. Ce qui implique que les montants que nous vous indiquons ne seront peut-être que temporaires, et qu'à la rentrée 2025-2026, il faudra revoir cette grille tarifaire. En effet l'État compensera à hauteur de 3 € par enfant payant 1 € pour permettre d'équilibrer nos dépenses, mais aussi pour proposer une amélioration supplémentaire de la qualité des repas (qui sont déjà de très bonne qualité).

Pour ce faire, il faut la création obligatoire de 3 tarifs différents qui sont définis en fonction du Quotient Familial de chaque famille, qui devra être transmis à l'association Restauration scolaire qui gère les paiements des familles.

Actuellement le coût du temps de pause méridienne (repas + accueil de 12 h à 13 h 30) est de 2,65 € par enfant. C'est donc une économie importante pour 80 % des familles.

Tarifs à compter du 1er septembre :

Quotient Familial	Inférieur à 1 200	Entre 1200 et 1499	Supérieur à 1500
Coût repas	1 €	1,90 €	2,65€

Pour le SIVOS,

Maire le Thou — Mairesse Landrais

Christian BRUNIER — Christelle GRASSO

Pour RESTAURATION SCOLAIRE

Présidente

Danielle BALLANGER